

- APPEL A CANDIDATURE BMX 2017 & 2018 -

Dans le cadre des saisons 2017 et 2018 de BMX, les appels à candidatures sont ouverts concernant les Indoors BMX

A ce titre, merci de bien vouloir suivre la procédure de candidature suivante :

1. L'imprimé « *Intention de candidature* » de l'année souhaitée est à retourner, dûment tamponné et signé par les Comités Régionaux, à la FFC, Département des Activités Sportives **avant le 20 octobre 2015,**
2. A réception de cette intention de candidature, nous vous enverrons le cahier des charges correspondant à l'épreuve choisie,
3. Vous devrez renvoyer le cahier des charges signé (par l'organisateur et le Comité Régional et accompagné du chèque d'acompte (qui vous sera restitué en cas de non retenue) **avant le 20 novembre 2015** afin que votre candidature soit validée et soit examinée.

Tout cahier des charges qui ne sera pas signé et/ou non accompagné du chèque d'acompte ne sera pas retenu pour examen des candidatures.

Indoor BMX

Les épreuves Indoors se déroulent le plus fréquemment durant la période hivernale. Ce sont des épreuves internationales, inscrites au calendrier UCI, qui comportent une épreuve Open (catégorie Homme 17+ et Femme 17+), une épreuve Supercross (Garçons 13/16 et Filles 13/16) et une épreuve classique dite « Indoor ».

L'épreuve, qui se déroule sur deux jours, est ouverte aux pilotes figurant sur la LRP de l'année n.

Elle accueille 21 catégories durant tout le week-end.

Les points forts :

- 1300 pilotes sont présents en moyenne sur les Indoors.
- 3000 spectateurs par jour,
- Epreuve sur deux jours
- Qualificatif pour le Challenge Européen lorsque l'épreuve rentre dans le CPP
- Qualificatif pour le Challenge Mondial lorsque l'épreuve rentre dans le CPP
- Epreuve internationale, inscrite au calendrier UCI